



FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE GYMNASTIQUE

SECRÉTARIAT 3, route d'Arlon | L-8009 Strassen | T. +352 48 59 99 | F. +352 49 39 74 | secretariat@flgym.lu | www.flgym.lu

Sous le Haut Patronage de S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg ASBL fondée le 09.07.1899 – Affiliée à : FIG, UEG, COSL

PROCEDURE DE SELECTION CHAMPIONNATS D'EUROPE 2022

Gymnastique Rythmique Individuel : Senior

(validée dans la réunion du CA du 27.09.2021)

concerne: critères

GENERALITES

Période: du 15 juin au 19 juin 2022. Lieu : Holon (Israel).

Formule de compétition : compétition individuelle et par équipe - années de naissances 2006 et avant – 1 à 3 gymnastes par pays peut(vent) participer et présenter 1 à 4 engins (8 routines maximum/pays)

compétition de qualification, finale all around (top 24) et finale par engin (top 8). (à confirmer par EG)

Admises dans la procédure de sélection : les gymnastes Senior figurant sur la liste du cadre national actuellement en place : Elena Smirnova, Eva Sguerra.

Sélectionnée pour les championnats d'Europe 2022 : Sophie Turpel.

REMARQUE PRELIMINAIRE

Ces derniers mois, marqués par les conséquences de la pandémie COVID-19, ont montré qu'il est difficile de planifier longuement à l'avance et la présente procédure est donc à considérer sous toutes réserves quant aux changements qui se présenteraient dans ce contexte.

OBJECTIFS

Participation all around : placement individuel parmi les deux premiers tiers des gymnastes s'étant présentés au concours général lors des qualifications.

SELECTION

Normes de sélection :

La gymnaste devra atteindre, dans le cadre d'au minimum une compétition de sélection, les résultats suivants :



La FLGym refusera l'inscription aux Championnats d'Europe si les résultats ne sont pas obtenus. Une non-participation aux compétitions pour n'importe quelle raison entraîne que les résultats ne sont pas obtenus. La FLGym limite la participation au maximum à 2 gymnastes si les normes sont réalisées (respectivement si la gymnaste est d'office sélectionnée).

1. Normes all around pour 2/3 du classement :

Note finale de **71,500 pts.**

La gymnaste devra présenter une compétition all-around aux championnats d'Europe.

2. Normes par engins pour 2/3 du classement individuel :

Cerceau : **18,500**

Ballon : **18,500**

Massues : **18,500**

Ruban : **16,000**

Pour une qualification avec comme objectif 2/3 du classement par engin, 3 normes par engin doivent au minimum être réalisées lors de la même compétition de sélection où la gymnaste a participé au concours général (all around). (Pas de mélange entre les scores des différentes phase d'une compétition)

Si la gymnaste est sélectionnée via les normes sur 3 engins, elle devra présenter une compétition all-around aux championnats d'Europe.

Tie-Break :

Si le cas de figure de 2 gymnastes réalisant une des normes de sélection citées ci-dessus, ou en cas d'égalité entre 2 gymnastes, la hiérarchie suivante sera appliquée pour définir la participation aux championnats d'Europe :

1. La gymnaste ayant réalisé le plus souvent le critère de sélection norme all around sur les 3 compétitions de sélection.
2. En cas d'égalité de réalisations de norme all-around, la gymnaste ayant réalisé le plus souvent le critère de sélection « norme par engin » sur les 3 compétitions.
3. En cas d'égalité de réalisations de norme all-around et de normes par engins, l'addition des notes finales obtenu lors des compétitions de sélection sera faite (les notes réalisées en finales aux engins ne sont pas considérées pour ce tranchement).
4. Si le Tie Break n'est toujours pas résolu, le CA de la FLGym prendra la décision.

Détermination de la sélection :

Le CA de la Flgym déterminera la composition de la délégation finale.

DELEGATION

Le CA déterminera la composition de la délégation finale (entraîneur(s), gymnaste(s), juge, et chef de délégation).



LIGNES DE CONDUITE POUR LES GYMNASTES

Pour valider sa sélection, la gymnaste doit, en plus d'avoir satisfait aux normes de sélection :

- Etre de nationalité Luxembourgeoise et être inscrite dans la procédure de sélection.
- Se conformer aux et respecter les conventions et règlements de la Fédération.
- Suivre l'ensemble du programme de préparation. Une gymnaste qui refuse une invitation pour un stage ou un entrainement national, une invitation pour un test ou une sélection pour une compétition internationale sans certificat médical peut être exclu de la présélection et donc d'une éventuelle sélection pour les Championnats d'Europe 2022.

CALENDRIER

Moments de sélection :

| | | | |
|----|------------------|------------------|------------------------|
| 1. | Happy Cup | 12/11-14/11/2021 | Gent (Belgique) |
| 2. | Test Flgym | DD/12/2021 | à définir (Luxembourg) |
| 3. | Luxembourg Cup * | DD/12/2021 | Luxembourg |

* maximum un juge national du Luxembourg (supérieur) sera pris en compte pour les notes sélectives. Le juge est défini après connaissance du tableau de Jury définitif et avant le début de compétition en cas où plusieurs juges nationaux du Luxembourg sont représentés dans le tableau.

Voir remarque préliminaire pour d'éventuelles modifications au calendrier des moments de sélection.

Détermination de la sélection :

| | | |
|----|-------------|--|
| 1. | 15/12/2021 | Communication officielle de la sélection |
| 2. | 15/03/2022* | Date limite d'inscription définitive à European Gymnastics |
| 3. | 14/05/2022 | Détermination de la délégation par le CA |
| 4. | 15/05/2022* | Date limite d'inscription nominative à European Gymnastics |

*Dates selon recueil technique European Gymnastics. Les directives des Championnats d'Europe 2022 ne sont pas encore publiées.

